

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration n°1 de l'association Villeneuvois à vélo réunie le 09 octobre 2021 au domicile de Francis.**

La séance est ouverte à 17 h 15.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN.

Le Conseil désigne Adrien CHAUD en qualité de président de séance, et Francis CAZEILS en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Approbation du PV de l'AG
- Constitution du bureau
- Point sur les démarches de l'association
- Propositions d'actions

### **I – Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration**

Les membres du Conseil d'Administration élus par l'Assemblée Générale constitutive se présentent.

Les membres du CA constatent que celui-ci n'est pas paritaire. Francis demande si coopter de nouvelles personnes est possible : pas selon les statuts que nous avons adopté, qui ne prévoient la cooptation que pour remplacer des membres démissionnaires... Cela dit, rien n'empêche de nouvelles personnes de rejoindre le CA officieusement, jusqu'à approbation par une Assemblée Générale : nous cherchons toujours le consensus, donc la question des droits de vote en CA ne se pose pour l'instant pas. Il faudra tout de même réfléchir à modifier cet article dans le cadre d'une refonte des statuts éventuelle.

### **II – Approbation du PV de l'AG**

Le procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive est soumis à relecture et approbation par le Conseil d'Administration. Il est approuvé.

### **III – Constitution du bureau**

Conformément aux statuts de l'association, un bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes au nom de l'association, doit être élu. Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- Président : Adrien ;
- Vice-Président : Francis ;
- Secrétaire : Gaston ;
- Trésorier : Claude.

### **IV – Point sur les démarches de l'association**

→ signifie « Dossier géré par »

**Déclaration en préfecture :** Adrien fait le point sur la déclaration de l'association en préfecture. La réunion du Conseil d'Administration était nécessaire pour approuver le procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive, ainsi que pour signer les statuts de l'association, étape nécessaire avant de compléter les démarches avec la préfecture. → Adrien

**Banque :** Francis fait état des pourparlers avec différentes banques pour l'association. Certaines banques proposent l'exonération des frais de gestion de compte, à demander chaque année... mais cela reste à l'appréciation du conseiller ou de la conseillère bancaire, donc l'exonération n'est pas garantie !

L'association VCTB s'est ainsi faite avoir cette année. Nécessité d'avoir des pièces d'identité, justificatif de domicile, lettre de chaque administrateur, PV de l'AG, du CA. → Claude & Adrien sous les conseils de Francis

**Assurance** : Claude évoque la MAIF, bonne assurance qui est très attentive aux actions de prévention routière. Adrien fait remarquer qu'il faut faire attention à ne pas être considérés comme une asso sportive, la cotisation n'est pas la même ! Pour cela, il faut bien préciser quelles seront les différentes actions de l'association, et montrer que ce n'est pas à but sportif. → Claude

Notons que l'aspect communautaire de l'association est très important pour la MAIF.

**Subventions** : il serait possible d'obtenir des subventions exceptionnelles par des communes de la CAGV, notamment Pujols voire Cassignas. Pour cela, il est nécessaire de demander une immatriculation au répertoire SIRENE. En 2022, il sera impossible de demander des subventions directement auprès de la CAGV. → Claude & Gaston

**Adhésion HelloAsso** : le système d'adhésions en ligne viendra dès que nous aurons un compte en banque au nom de l'association → Adrien

**Recrutement des adhérents** : Claude fait part de la volonté d'avoir un bulletin d'adhésion clair sur les objectifs de l'association, pour convaincre de nouvelles personnes de nous rejoindre. → Adrien

## V – Propositions d'actions

### Village sécurité routière

Adrien a représenté en ce jour Villeneuvois à vélo au village « Sécurité routière » organisé par la mairie de Villeneuve-sur-Lot. Même si l'association n'était pas invitée, cela a permis de prendre des contacts avec les différents acteurs de la sécurité routière en Lot-et-Garonne, et de faire la promotion de l'association auprès des cyclistes.

### Lettre aux maires de l'Agglomération

L'association devrait écrire une lettre auprès de tous les maires de la CAGV, pour présenter l'association auprès des municipalités, et informer ces dernières qu'elles peuvent nous contacter pour les aider dans leurs projets d'aménagement urbain, notamment sur les questions liées à la réduction de la vitesse et à l'incitation vers les mobilités douces. Pour les grandes communes, il serait intéressant de demander un rendez-vous individuel avec le ou la maire, en mentionnant des points précis que travaillera l'asso :

- Pujols : présentation de l'association en Bureau Municipal ;
- Casseneuil : sécurisation du marché, et prolongement de la voie verte le long de la Lède ;
- Villeneuve-sur-Lot : développement des double sens cyclable, sas vélo, cédez-le-passage cycliste au feu, projet de voie verte ;
- Bias : sécurisation du bourg pour les cyclistes, voie verte inondée, CAMI de Pastourel. Il ne faut pas s'attarder sur la route de Carabelle, dont les travaux ont commencé ;
- Sainte-Livrade-sur-Lot : sécurisation du bourg, des écoles, et stationnement vélo sur les places ;
- Laroque-Timbaut : liaisons cyclables dans les lotissements et « repenser l'accès aux écoles » ;
- Saint-Antoine de Ficalba : dépendra des aménagements cyclables sur l'avenue principale ;
- La Croix Blanche : sécurisation de l'intersection avec la Nationale 21.
- Le Lédats : pose d'arceaux vélo à l'école / la mairie.

## Sécurisation des écoles

L'association devrait porter un projet de sécurisation des écoles, notamment en heure de pointe, à travers la promotion d'un dispositif de « rues aux enfants », à savoir de rues fermées temporairement lors des horaires d'entrée et de sortie des enfants. Cela est très important près d'écoles comme Pont du Marot ou Jean Macé, dont il serait facile de détourner le trafic automobile, ou Jules Ferry. Pourrait être envisagé à la rentrée 2022.

## Atelier de réparation participatif

Francis mentionne le budget participatif du département de Lot-et-Garonne, qui permet de financer à 100 % un projet associatif. Pourrait être porté le projet de financement d'un vélo cargo pour un atelier de réparation participatif mobile, sur les différentes communes de la CAGV ! Cela remplirait à fond tous les critères : économie sociale et solidaire, engagement à but environnemental, intergénérationnel, pour toutes les communes de l'Agglo ! **Cependant** un tel projet **doit** être porté par une association de plus d'un an d'existence. **Le CA suggère de laisser l'association VCTB<sup>1</sup>** (dont Francis et Gaston sont administrateurs) **prendre en charge le dossier**, Villeneuvois à vélo se contentant donc d'en assurer la communication. Adrien se charge de contacter Vélo-Cité Bordeaux et Vélorution Périgourdine pour leur demander de l'aide sur les devis, les choix de vélo-cargo qu'ils ont opté pour leur atelier de réparation participative (Vélorution Périgourdine s'était également fait financer leur atelier par la démarche de démocratie participative du département de la Dordogne). Gaston et Francis gèrent le dossier de VCTB auprès du Conseil Départemental. Le CA rappelle qu'un tel dossier nécessite de trouver des bénévoles, volontaires pour s'occuper des ateliers de réparation. Même si le dossier ne serait ficelé qu'en avril, le CA appelle toutes les âmes volontaires pour prendre en main ce projet qui peut décidément faire monter en puissance l'association, notamment dans les communes rurales de la CAGV !!

## Balades à vélo

Une problématique était laissée en suspens depuis l'AG : faut-il reprendre le collectif « Vélo et culture en Villeneuvois » sous la tutelle de Villeneuvois à vélo ? Pour rappel, le collectif « Vélo et culture en Villeneuvois » est un groupe de bénévoles ayant effectué durant l'été des balades cyclotouristiques à but culturelles au sein de l'Agglomération, et ayant eu un certain succès auprès des locaux et touristes. Le collectif était une émanation de VCTB<sup>1</sup>. Pour une question d'assurance, il vaudra peut-être mieux les laisser séparer (pour éviter une augmentation des cotisations, due à une augmentation du nombre des gens, et à une considération de l'association comme une association à but cyclosportive)... Cela dit, cela n'empêche pas d'en faire la communication, et de permettre aux gens souhaitant adhérer à l'association Villeneuvois à vélo de le faire au travers des balades de « Vélo et culture en Villeneuvois » (Francis ou Gaston sont toujours de la partie).

Adrien expose son projet de balade cyclable nocturne pour découvrir les illuminations de Noël, à organiser en décembre. Ce pourrait être une première vraie manifestation organisée par l'association Villeneuvois à vélo, qui pourrait avoir un grand succès. L'intérêt est double : parler des problématiques de visibilité dans la nuit l'hiver, et passer un moment festif à découvrir en vélo les maisons illuminées, guirlandes sur les tours et autres décorations de Noël dans la ville, le tout en famille ! L'idée est une balade familiale en vélo d'une courte distance, le tout sur des vélos illuminés pour l'occasion (éclairage, guirlandes, casques folkloriques...) qui passeraient dans les quartiers pour se rendre sur la place Lafayette, lieu des animations de Noël de Villeneuve en centre-ville. Cela pourrait être un beau moment convivial, qui pourrait faire découvrir l'asso à de nombreuses personnes. Contacter l'équipe

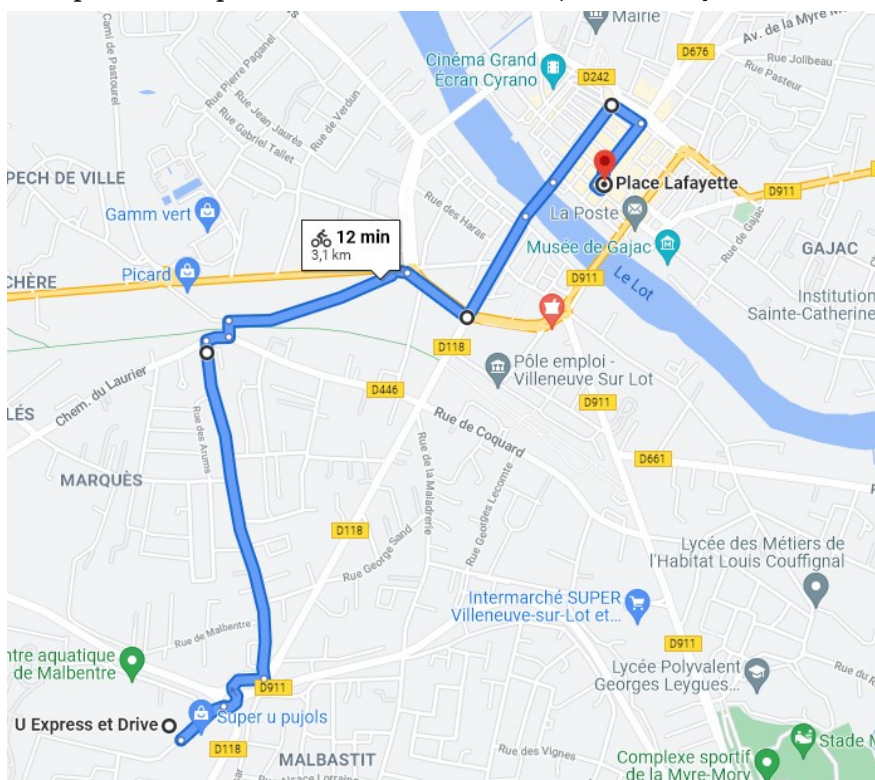
---

1 VCTB (Villeneuve Coopération pour un Travail sur le Bien-Vivre) est une association de Francis CAZEILS chargée d'améliorer le bien-être à Villeneuve et de promouvoir l'écomobilité. L'association a actuellement pour projet principal la constitution d'un « Vivier », ie. la reprise des bâtiments de l'ancien hôpital Saint-Cyr pour les transformer en pépinière d'entreprises spécialisées dans le développement durable, et agora d'associations sur l'écomobilité.

événementielle de la Ville de Villeneuve-sur-Lot pour savoir s'il serait possible de se greffer à leur organisation.

A priori, la meilleure date serait celle du **mercredi 22 décembre à 18 h 30**. Adrien suggère, **sous réserve de modifications ou de meilleures propositions par la Mairie de Villeneuve-sur-Lot**, le parcours suivant : départ sur le parking du Super U de Pujols (près de Malbent), traversée de la rue de Ribas, de l'avenue Jeanne d'Arc, boulevards jusqu'à la Porte de Pujols, où l'on descendrait ensuite sur la rue de Pujols, direction le pont des Cieutat, la rue des Cieutat, le boulevard Georges Leygues, avant de rentrer dans le centre piétonnier et de finir sous les arcades de la place Lafayette. Ce trajet, de 3 km, prendrait une demi-heure si l'on circule à petite vitesse et pourrait être suivi d'un vin chaud... Il nécessitera tout de même cinq bénévoles pour guider la manifestation et sécuriser les intersections, notamment sur le boulevard.

Nom de projet pour l'instant : « Illuminons la ville ». Adrien se charge de contacter la Mairie. L'affiche pourrait être réalisée par le Club photo de Villeneuve-sur-Lot, dont Françoise est membre.



Enfin, Adrien fait part d'un projet de communiqué de presse commun qu'il a rédigé avec Vélocité en Agenais et la Recyclerie du Marmandais, les deux autres associations membres de la FUB en Lot-et-Garonne, pour parler de l'actualité vélo dans le département : accidents répétés, baromètre des villes cyclables, fondation de l'asso Villeneuvois à vélo, redémarrage de l'asso Vélocité en Agenais. Adrien explique sa démarche — travailler avec commun avec les autres assos du coin — et notamment le fait qu'un tel communiqué commun aura un grand poids dans les médias. Adrien lit le communiqué de presse, qui est approuvé par le Conseil d'Administration. Ce communiqué sera approuvé par une réunion du bureau de Vélocité en Agenais lundi, pour envoi dans la semaine.

## VI — Actualités

Pujols : dans le cadre de la sécurisation de la route de Saint-Antoine, une chausidou (chaussée à voie centrale banalisée) va être créée en haut de Pujols, **une première en Lot-et-Garonne**. Le projet est de longue date : deux réunions publiques ont été réalisées, un sondage public également, et les riverains ont été contactés individuellement pour leur expliquer la démarche et les règles du Code de la Route

liée à cet aménagement. Des mini-giratoires sont également à venir → lorsque ce sera mis en place, l'association devra largement communiquer sur cette première, qui en amène d'autres dans la CAGV.

Saint-Antoine de Ficalba : réfection des trottoirs en cours, avec sécurisation de l'avenue pour les riverains. Ont-ils pensé aux vélos ?

Bias : les travaux de la route de Carabelle ont commencé.

La séance est close à 19 h 30.